tant permis de féliciter MM. Alphonse, Gustave, Léon et Paul Bonneel, Lucien Bonduelle, ainsi que Mlle Irma Truwaut.

HIPPODROME DE ROUBAIX

Bur. à 7 h. 1/2 — Jeudi 31 décembre — Rid. à 8 h.

LA JUIVE

Grand opéra en quatre actes

Prix des places ordinaire. Location Jubé-Hertogh. 46036

VILLE DE WATTRELOS Salle VINCENT VARRASSE

Direction : Louis Couvreur

Bur. à 7 h. 1/2 — Mardi 29 décembre. — Rid à 8 h.

LA MASCOTTE, *opéra-comique en 3 actes*

AVOCATE, *comédie en un acte* 46044

THÉATRE-KURSAAL DE LILLE. — Mardi : Création à Lille de *La Gamine de Paris*, opéra-bouffe ; — Mercredi : *La Gamine de Paris*, opéra-bouffe ; — Jeudi : *La Gamine de Paris*, opéra-bouffe ; — Vendredi (Jour de l'An) : En matinée, *Les Saltimbanques*, opérette ; — Vendredi (Jour de l'An) : En soirée *Rip*, opéra-comique ; *Le Maître de Forges*, comédie ; — Samedi : *La Gamine de Paris*, opéra-bouffe.

THÉATRE DE COURTRAI. — *Direction, Ed. Deo.* — Mardi, 29 décembre, à huit heures, *Mam'zelle Nitouche*, operette en quatre actes, de H. Meilhac et A. Milhaud, musique de Hervé.

LA SAINTE-CECILE

A ROUBAIX. — La *Fanfare de Beaurepaire* s'est fait entendre dimanche, pendant la messe de midi, en l'église Sainte-Elisabeth. Devant une affluence considérable de fidèles, elle a exécuté, sous la direction de M. E. Lefranc, plusieurs jolis morceaux, magistralement enlevés ; tels que : La Légion d'honneur, ouverture ; Maritana, fantaisie, et un Allegro militaire. A l'issue de la messe, la société a fait une promenade en ville, et à trois heures, tous les sociétaires étaient réunis à nouveau dans la salle de M. Delcroix, place Sainte-Elisabeth, pour le banquet qui a été irréprochablement servi. A la table d'honneur avaient pris place, MM. Henri Nys, président ; Brancquart, doyen, vice président ; Lefranc, chef ; Lequenne, sous-chef ; Delcroix, sergent-major ; Bourgois et Blin, sergents, ainsi que le représentant du *Journal de Roubaix*. A l'heure des toasts, un vivat a été chanté à M. Nys, président, qui a répondu avec à-propos en exhortant les sociétaires à persévérer dans la voie qui leur était tracée par leur chef dévoué, M. Lefranc. M. Nys a fait une allusion discrète à l'exécution du matin et aux représentations de la semaine. Chaleureusement applaudi, M. Nys a cédé la parole à M. Lefranc, chef, qui a remercié les sociétaires pour la magnifique exécution du matin, et promis tout son concours. M. Bourgois, sergent, a dit ainsi un mot tout à l'avantage de la société. Un toast a été porté à la presse. Le représentant du *Journal de Roubaix* a répondu. D'autres vivats ont été chantés au sous-chef ; sergent major, etc. Cette fête de famille a été suivie d'un concert improvisé au cours duquel des chanteurs de talent se sont fait applaudir.

—— La jeune société *l'Union Fraternelle et mutuelle des anciens soldats musiciens français* a donné, dimanche, à onze heures et demie, en l'église Notre-Dame, sa première audition. Sous l'excellente direction de son chef, M. Jung, elle a exécuté avec toute la perfection qu'on pouvait attendre d'anciens musiciens de l'armée, l'ouverture de *Si j'étais Roi*, d'Adam, la *Bénédiction des Poignards*, des *Huguenots*, de Meyerbeer, et *La Marche des Anciens*, de Jung. Cette exécution, vraiment supérieure, fait augurer le succès qu'obtiendra cette société dans l'avenir. L'après-midi, un banquet a réuni tous les musiciens, chez M. Lucien Vandamme, cafetier, rue de l'Alma.

A LYS. — L'*Union Symphonique* a donné son audition de Sainte-Cécile dimanche, à la messe de onze heures et devait, d'après le programme du morceau qu'il a été dit, nous saluer d'inédites : 1° *La Bohémienne*, de B. W. Bailey ; 2° *Les Maris*, de Godard ; 3° *Dans les Alpes*, fantaisie, de Victor Gentil ; 4° *Tip-Top*, marche militaire, de G. Allier. Tous ces morceaux ont été exécutés très parfaitement. Le banquet a réuni, à nouveau, les sociétaires, à deux heures, chez Désiré Debarge, siège de la société.

A HALLUIN. — L'excellente *Philharmonie* a exécuté, dimanche, à la grand'messe, une ouverture de P. Vidal, *Eros*, et une fantaisie sur *Hérodiade*, de Massenet. Malgré leur grande difficulté, ces morceaux ont été exécutés d'une façon impeccable. Après la messe, la musique a parcouru les rues de la ville, en jouant d'entraînants pas redoublés, puis elle est allée donner des sérénades à M. Charles Delangre, président, et à M. Pierre Defretin, maire, président d'honneur de la *Philharmonie*. Le banquet a eu lieu à trois heures et demie au siège de la société, *Café St-Sébastien*, place de l'Eglise.

—— Le banquet de la Philharmonie, qui a eu lieu au siège de la société *Café de Saint-Sébastien*, sur la place de l'église, a été des plus animés. M. Pierre Defretin, maire, présidait, ayant à ses côtés, M. Jules Demeestere, adjoint, et Charles Delangre, président de la Philharmonie. Au dessert, plusieurs toasts ont été portés. M. Charles Delangre, en portant la santé de M. le Maire, et de M. Fadjont les remercie de leur présence, et du concours financier que l'Administration municipale a accordé à la société.

Un vivat est chanté en leur honneur. M. le Maire fait des vœux pour le complet rétablissement du président, malade depuis quelque temps et aujourd'hui en voie de guérison. Il le félicite ensuite de son dévouement envers la société et des qualités musicales de la Philharmonie et il félicite les musiciens de l'exécution du matin. M. le Maire termine en buvant à la santé du Président, du chef et aux succès de la Philharmonie.

M. Demeestere, enchanté de l'accueil qui lui a été fait, boit au succès de la société. Un toast est porté à M. Gustave Leplat, directeur qui remercie. Un concert improvisé a terminé la soirée.

A BOUSBECQUE. — La Musique Municipale de Bousbecque a, pendant la grand'messe, interprété, sous la direction de son chef, M. Guibert, les meilleurs morceaux de son répertoire. Le banquet a eu lieu dans l'après-midi, au siège de la société, estaminet du *Grand St-Georges*. Il a été des plus animés.

ATTENTION

On nous signale de nombreuses imitations des DRAGÉES DE SANTÉ DUBUS. Méfiez-vous. La seule véritable marque doit porter le nom J. DUBUS, sur l'étiquette et la bande de garantie qui entoure chaque boîte, dont le contenu est de cent dragées pour 1 fr. 50.

Dépôt général, ancienne pharmacie Delezenne, 7, rue des Arts à Lille, et à *Roubaix* : chez MM. Gerreth, pharmacien, rue du Chemin-de-Fer ; Leflon, pharmacien, Grande-Rue ; Tellier, pharmacien, rue de Mouvaux ; Déleporte, pharmacien, rue du Moulin ; Vicar, pharmacien, rue du Fontenoy ; Turlur, pharmacien, rue de Tourcoing. — A *Tourcoing* : chez M. Clayes, pharmacien, place Notre Dame. 46003

NORD

UN ACCIDENT MORTEL A BOUCHAIN. — Dimanche, vers deux heures du matin, M. Guienne, vétérinaire à Bouchain, reconduisant dans un cabriolet M. le docteur Girard, d'Iwuy.

Le cheval ayant buté brusquement contre un talus, la voiture fut renversée, entraînant sous elle, dans le fossé, les trois personnes qui se trouvaient à l'intérieur. MM. Vitoux et le docteur Girard s'en tirèrent avec de légères blessures. Quant à M. Guienne, renversé sous le poids du cheval, il fut tué raide.

A ceux qui ne peuvent supporter l'Huile de Foie de Morue

Il faut donner la *Crème Norvégienne Michel Hansen*, c'est la meilleure préparation d'huile de foie de morue ; elle en a toutes les qualités sans en avoir les inconvénients. Médecins et malades l'ont adoptée tant à cause de sa saveur exquise qu'à cause de la facilité avec laquelle on la digère, et de la modicité de son prix. Elle est le remède idéal dans tous les cas de tuberculoses pulmonaires ou locales, dans les maladies des os et de la peau, l'anémie, la scrofule, etc... En vente 5 fr. le litre, 3 fr. le demi-litre.

La *Crème Norvégienne* se trouve dans toutes les bonnes pharmacies où, à défaut, écrire au dépôt général : Pharmacie Gerreth, rue du Chemin-de-Fer (ne pas confondre avec la rue de la Gare à Roubaix) ; pharmacie Bruneau à Tourcoing ; pharmacie Blanckaert à Wattrelos ; pharmacie Montaigne à Mouvaux. 45918d

PAS-DE-CALAIS

DÉMISSION DES OFFICIERS DE POMPIERS DE CALAIS. — On annonce la démission collective des officiers de la compagnie de sapeurs-pompiers. Cette démission aurait été provoquée par le dernier vote du Conseil municipal ayant refusé d'inscrire, au budget primitif, 15.000 francs d'augmentation de crédit pour les sapeurs-pompiers, en vue du paiement des frais qu'entraînera le fonctionnement du nouveau service d'incendie quand les pompes à vapeur auront été achetées.

Le Sirop et la Pâte des 24 Heures

d'une **efficacité certaine**, très **agréables au goût, conviennent à tous ceux qui TOUSSENT : ENFANTS, ADULTES, VIEILLARDS. Connus à Roubaix et aux environs depuis 15 ans ces remèdes sont les meilleurs qu'on puisse employer pour guérir** les **GRIPPES**, les **TOUX** et les **RHUMES** les plus violents. Ils dissipent les suffocations, permettent le sommeil et **amènent la guérison des plus mauvaises toux le plus souvent en 24 heures.** Prix **1 fr. 50.**

Ces remèdes sont préparés à la **PHARMACIE COUVREUR**, on les trouve aussi dans les pharmacies suivantes : A Tourcoing BRUNEAU et BERNAMONT ; à Mouscron FONDER ; à Lannoy VERDIER et DUJARDIN ; à Halluin MESEMAECKER ; à Croix SAMSOEN ; à Tournai BRAME ; à Courtrai HULPIAU. 46100

UN EMPOISONNEMENT PAR DES MOULES A HÉNIN-LIÉTARD. — M. Henri Blouin, âgé de vingt-huit ans, demeurant rue de Lens, à Hénin-Liétard, venait de manger un plat de moules lorsqu'ils se sentit indisposé. Il s'alita, son état inspirant des inquiétudes, on courut chercher le docteur, qui constata l'empoisonnement. Malgré les soins qui lui furent prodigués, le malheureux Blouin expira quelques heures plus tard.

MOI JE FUME LE **BLOC SUEZ**

PIPE hygiénique Simon de Cambrai. Seul dépôt rue de Paris, 43, Tourcoing 44159

Gravelle, pierre, calcules hépathiques et néphrétiques, cystite, prostatite guéries par **l'Elixir Indien Burton**. Dépot : Pharmacie *Fonder*, rue de Tournai, 10, à Mouscron. Demandez brochure. 46059

BELGIQUE

UNE TRIBUNE QUI S'EFFONDRE A RHODE-ST-GENÈSE

Plusieurs blessés

Un grave accident s'est produit dimanche soir, à Rhode-Saint-Genèse. Une société du village : *Naar beschaving door kunst*, donnait une soirée chez la veuve Jacquemin, cabaretière. Pour mieux assister à la représentation, une vingtaine de gamins étaient grimpés sur une tribune indépendante de la scène et placée à une certaine hauteur du plancher.

Tout à coup, cette tribune s'effondra et vint s'abattre avec tous les gamins sur les spectateurs, placés en dessous. Une véritable panique se produisit tandis que des cris de douleur partaient de dessous les décombres.

Dix personnes furent relevées blessées. Cinq d'entre elles le sont assez gravement, car elles sont atteintes de fractures de jambes et de bras. Elles furent transportées aussitôt à leur domicile, où le docteur Carlier vint leur donner les soins nécessaires.

Le parquet de Bruxelles a été prévenu de ce grave accident. Une enquête sera ouverte pour établir les responsabilités.

—— ——

LA QUESTION DE LA PETITE BOURGEOISIE. — Institut international pour l'étude du problème des classes moyennes. Dans une réunion tenue à Stuttgart les 1er et 2 septembre derniers, il a été fondé un *Institut international pour l'étude du problème des classes moyennes*, dont le secrétariat permanent a été établi à Bruxelles.

Cet Institut, qui s'interdit de s'occuper de questions politiques ou confessionnelles, a pour but de réunir en un bureau central tous les renseignements relatifs à la situation des classes moyennes dans les divers pays et aux mesures prises en vue d'améliorer leur condition, et notamment : 1° Les actes des pouvoirs publics, tels que lois, projets de lois, documents parlementaires, arrêtés, décrets règlements, rapports, etc ; 2° Les documents relatifs aux corporations, aux syndicats, aux institutions de crédit, etc. ; 3° La littérature concernant les questions relatives aux classes moyennes. Il pourra également mettre à l'étude diverses questions relatives aux classes moyennes, soit dans les assemblées plénières de ses membres, soit des congrès internationaux accessibles aux personnes étrangères à l'Institut. Enfin, il pourra publier certains documents d'un caractère objectif.

L'Institut comprend des membres d'honneur, des membres effectifs dont le nombre ne peut pas dépasser douze par pays représenté et des membres correspondants, en nombre illimité.

La cotisation annuelle est de 12 fr. 50 (10 marks). Elle donne droit à la fréquentation de la bibliothèque et à la consultation des dossiers d'information constitués sur les questions les plus actuelles du problème social des classes moyennes.

L'administration est confiée à un Comité central, composé de deux membres effectifs et de deux membres suppléants par pays représenté.

La présidence appartiendra successivement à chaque nationalité représentée, suivant l'ordre alphabétique : Allemagne, Autriche, Belgique, France, etc. Cet Institut est en ce moment en voie d'organisation. Il est poussé très activement.

L'AFFAIRE CHARBONNEL. — C'est le 25 janvier, ainsi que nous l'avons dit, que comparaîtra devant la cour d'assises du Hainaut, l'ex-abbé Charbonnel, prévenu du délit de presse prévu par les articles 383 et 384 du code pénal.

L'acte d'accusation porte que Charbonnel a déjà été condamné le 14 mars 1900, à Reims, à 10 fr. d'amende pour violences et voies de fait, et le 17 octobre 1903, par deux arrêts par défaut de la cour d'appel de Paris confirmatifs de deux jugements contradictoires du tribunal correctionnel de Vitry-le-François et du tribunal correctionnel de la Seine, respectivement à 16 fr. d'amende et 100 fr. de dommages-intérêts et à 500 fr. d'amende et 100 fr. de dommages-intérêts du chef d'outrages aux mœurs, à raison de la distribution d'exemplaires de l'écrit actuellement incriminé.

NÉCROLOGIE. — On annonce la mort de M. le chanoine Reusens, professeur de diplomatique, de paléographie et d'archéologie, à l'Université de Louvain. Né en 1831, à Wyneghens, près d'Anvers, le chanoine Reusens a professé à l'Université pendant plus de quarante ans. On lui doit la fondation en Belgique des cours de paléographie et d'archéologie que ses savantes publications contribuèrent à développer. Ce fut un des plus zélés collaborateurs aux « Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique belge ». En même temps que professeur, M. Reusens fut bibliothécaire de l'Université, docteur en théologie, chanoine honoraire de Malines, officier de l'ordre de Léopold, membre de la commission royale d'histoire et de l'Académie catholique de Rome, membre titulaire de l'Académie archéologique de Belgique, etc.

FIANÇAILLES. — Le prince Joseph De Croy, fils du prince Juste de Croy et de la princesse née comtesse d'Ursel, détunte, est fiancé à Mlle Geneviève de La Salle, fille du vicomte Adolphe de La Salle.

Le fiancé est le frère de la comtesse Adolphe du Chastel de La Howarderie, de la princesse Sophie de Croy, des princes Henri et Alfred de Croy, du prince Ferdinand de Croy, prélat de la maison papale et chanoine de Saint-Pierre ; du prince Charles de Croy, marié à la comtesse de Robiano.

La maison de Croy est alliée en France aux Mortemart, Durfort, Croix, Grammont et Sabran. La grand'mère maternelle du fiancé est la duchesse d'Ursel, née d'Harcourt.

La fiancée est l'arrière-petite-fille du général vicomte de Saint-Briest, duc d'Almazan. Par son arrière-grand'mère, la duchesse de Caraman, née Mérode, elle se trouve avoir déjà de nombreuses parentés en Belgique.

CHEMINS DE FER VICINAUX. — La longueur des lignes concédées au 31 décembre 1902 est de 2.841.09 kilomètres. Cette longueur comprend : 2,158.34 kilom. en exploitation, et 682.75 kilom. en construction et à construire prochainement ; total, 2,841.09 kilomètres concédés. L'Etat est intervenu dans la formation du capital afférent à toutes ces lignes. Sa part d'intervention, généralement de 25 p. c. pour les lignes concédées avant 1895, s'est élevée depuis lors jusqu'au maximum autorisé par la loi, soit 50 p. c.

BRUGES

L'ŒUVRE DES VIEUX TIMBRES. — On nous prie d'insérer la communication suivante :

« Le Roi ayant pris connaissance de l'Œuvre des Vieux Timbres, établie au grand séminaire de Bruges, a daigné lui accorder son approbation, et l'encourager par un don vraiment royal, persuadé qu'elle était appelée à contribuer pour une grande part à l'œuvre de la civilisation du Congo. Cet exemple donné par le Souverain, doit exciter nos amis à prêter leur concours à cette belle œuvre ; d'ailleurs les moyens sont faciles et à la portée de tous : recueillir papier d'argent, timbres, bouchons, etc. A l'approche du Nouvel-An, le Comité a suscité une occasion nouvelle de l'aider dans son œuvre ; dès ce jour, il met en vente des enveloppes pour cartes de visite, « 4 centimes pour les Missions ». On peut se les procurer au Séminaire de Bruges, à raison de 0 fr. 05 l'enveloppe. On vend aussi une série de huit cartes-vues du Séminaire de Bruges (ancienne Abbaye des Dunes), d'une exécution très soignée et artistique, vendues à 0 fr. 05 l'exemplaire (0 fr. 40 la série). Pour les collectionneurs, qui nous enverront 0 fr. 50, nous enverrons les cartes par la poste, timbrées. »

COURTRAI

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni hier soir, à 6 heures 25, sous la présidence de M. Reynaert, bourgmestre. Etaient présents : MM. Tack, Devos, Vandale, Ghyoot, échevins ; Nolf, De Bien, Vander Meersbrugghe, Kerkhof, Delbaere, Robyn, De Cannière, Gillon, Doutreligne, Peel, Ruysseen, conseillers. Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé.

Le Bureau de Bienfaisance a l'intention de vendre deux lots de terrain à bâtir situés rue du Gouvernement. Le premier ayant une contenance totale de 105 mètres carrés, au prix de 12 fr. le mètre, serait vendu à M. V. Forment pour la somme de 1,260 francs. La deuxième parcelle, avec une contenance totale de 174 m. c. 87, au prix de 12 fr. le mètre, serait vendue à M. Alf. Vandenbroucke, moyennant la somme de 2,098 fr. 44. Avis favorable.

Hospices civils. — *Vente de terrain à Cuerne.* — Le Conseil donne un avis favorable à la vente de deux parcelles de terrain à bâtir situées à Cuerne. Les acquéreurs sont : 1° M. Ach. Callens, menuisier à Cuerne, pour une contenance de 259 m. 50 dec. carrés, au prix de 2 fr. le mètre, soit pour la somme totale de 519 fr. ; 2° Mme Vanlanckeren, cabaretière à Courtrai, pour une contenance de 674 mètres carrés, à 2 fr. 50 le m. c., soit pour la somme totale de 1,685 fr.

Garde civique. — Le compte 1902 est clos en recettes avec 3,996 fr. 40 c. et en dépenses avec 3.680 fr. 05 c., soit un excédent de 316 fr. 35. Le budget 1904 se balance en recettes et en dépenses par 4,697 fr. — Approuvé.

Le compte de la Ville de 1902, dressé dans les deux langues, est à l'impression et sera distribué aux membres du Conseil. Aucun crédit n'ayant été dépassé, M. Tack propose de l'approuver. Adopté.

Budget de la Ville pour 1904. — M. le bourgmestre propose d'examiner à huis-clos les articles concernant les traitements et de discuter ensuite le budget en séance publique demain, à six heures. — Adopté.

La séance publique est levée à 6 h. 35.

NÉCROLOGIE. — Lundi matin, vers onze heures, est décédé à l'hôpital Notre-Dame, rue de Buda, M. Julien Verschuere, 30 ans, sous-inspecteur de police, dirigeant le service du bureau de la population. Il laisse une veuve et trois enfants.

MARIAGE. — Le mardi 12 janvier prochain aura lieu à Courtrai le mariage de M. le baron Werner de Crombrugghe de Looringhe, juge au Tribunal de première instance de Courtrai, fils de M. le baron Georges de Crombrugghe de Looringhe, officier de l'Ordre de Léopold, ancien sénateur, et de Mme la baronne de T'Serclaes de Wommersom, avec Mlle Marie de Thibault de Boesinghe, fille de feu Alphonse de Thibault de Boesinghe et de Mme Stéphanie Delva, propriétaire à Courtrai.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE s'est déclaré dimanche soir, dans une chambre du premier étage située au-dessus des cuisines de l'*Hôtel du Nord*, tenu par M. Charles Venant-Bienvenu, place des Eperons-d'Or. Grâce à la promptitude des secours apportés par le personnel et les consommateurs, les progrès du feu ont pu être enrayés.

Les volontaires pompiers communaux, arrivés en toute hâte, éteignaient rapidement le foyer de l'incendie. Vers dix heures, tout danger était conjuré. La cause du sinistre est attribuée au mauvais état de la cheminée des cuisines traversant la chambre de Mme Venant-Bienvenu.

Les dégâts, couverts par l'assurance, sont évalués à deux mille francs. L'immeuble est la propriété de M. Tack, ministre d'Etat.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — *Audience du 28 décembre* 1903. — Présidence de M. DUMORTIER, vice-président. — *Coups et blessures :* Un mois et huit jours de prison par défaut pour bris de clôture et 15 fr. d'amende pour bris d'objets mobiliers, à Vandezande Cyrille, ouvrier ébéniste à Iseghem ; — 3 mois de prison à Carré Henri, ouvrier en lin à Courtrai ; Jacques Rémi et Debuck Henri sont acquittés ; — par défaut, un mois de prison à Verschuere Alberic, ouvrier tisserand à Mouscron ; — 15 francs d'amende à Van Massenhove Marie, femme Vanbesien, cabaretière à Roulers ; — un mois de prison à Decouttere Achille, ouvrier agricole à Wynckel-Saint-Eloi ; — Deman Jules et Deman Alphonse, id., sont acquittés. — Courtens Hector et Vanfleteren Aime, écangueurs à Beveren, sont acquittés. — Henri Ferret et sa femme, Matton Eulalie, à Mouscron, sont aussi acquittés. — Vandemoortel Charles-Louis, charcutier et cabaretier à Mouscron, encourt condamnation 50 francs d'amende pour outrage envers l'inspecteur de police Mostbagh. — 20 francs d'amende à Dorlimont Désiré, marchand de lait à Menin, pour avoir vendu du lait falsifié. — Par défaut, quatre mois de prison et 26 francs d'amende pour vol de pommes de terre, 3 mois de prison, 26 francs d'amende pour vol de semences, à Opsomer Camille, ouvrier agricole à Saint-Genois. L'arrestation immédiate du prévenu est ordonnée.

MOUSCRON

LE CONSEIL COMMUNAL se réunira mercredi, 30 décembre, à six heures du soir, à l'Hôtel de Ville, pour délibérer sur les objets suivants : 1° Ordonnance de police relative à la suppression d'un puits ; 2° Procès-verbal de la location publique des échoppes du Marché couvert ; 3° Procès-verbal de l'adjudication des fournitures nécessaires aux Hospices en 1904 ; 4° Liste des enfants pour lesquels l'instruction gratuite est demandée aux écoles communales et adoptées ; 6° Fixation des heures de bureau du Receveur communal ; 6° Demande d'enter en justice ; 7° Nomination d'un membre du Bureau de bienfaisance ; 8° Nomination d'un membre des Hospices civils ; 9° Démission de M. L. Coulon, secrétaire communal.

LE DÉPART DE M. BERGER, CHEF DE GARE, dont nous avons annoncé la nomination au poste de Chatelineau, comme chef de gare principal, a eu lieu hier lundi, 28 décembre.

Dans la matinée, s'est effectuée la remise des services, en présence des représentants de l'administration des chemins de fer de l'Etat et du nouveau chef de station, M. Goffart, ancien chef de gare de Leuze. M. Berger entrera en fonctions à Chatelineau jeudi prochain, 31 décembre.

HARLEBEKE

UNE FÊTE INTIME a eu lieu dimanche au Cercle Ouvrier, sous la présidence de M. Alphonse Schelstraete, président. M. Reynaert, commissaire d'arrondissement, à Courtrai, qui a pris la parole, a été chaleureusement acclamé. Une trentaine de prix offerts par le président ont été distribués entre les 300 ouvriers présents.

LE CONSEIL COMMUNAL se réunira cet après-midi à 2 heures. L'ordre du jour porte : 1. Budget de l'église de Staceghem, pour 1904 ; 2. Bureau de Bienfaisance. Budget pour 1904 ; 3. Vente de terrain à Cuerne. Bureau de Bienfaisance ; 4. Biens Victor Dedoncker. Administration ; 5. Employé, population. Prestation de serment et fixation des heures de bureau ; 6. Nomination d'un nouveau sous-instituteur. Ecole du Centre ; 7. Diverses administrations. Elections de membres.

ROLLEGHEM

LA BÉNÉDICTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE de Stombrouck a eu lieu en présence du Conseil communal et du Comité organisateur de la fête. Un cortège composé des élèves, de la Musique Communale, a parcouru les rues du hameau, conduisant le clergé aux bâtiments scolaires. Les maisons étaient pavoisées et des fausses portes s'élevaient çà et là. L'école avait reçu une décoration pleine de goût. Après la cérémonie de la bénédiction, une des élèves a lu un gentil compliment à M. le curé, qui a répondu en faisant ressortir le bienfait procuré aux habitants par le généreux fondateur de l'école. La fête s'est terminée par un concert de la Musique communale, un feu d'artifice et l'illumination du hameau.

COMINES

APRES BOIRE. — Dimanche soir, vers huit heures et demie, un portefaix, Emile Vandenberghe, 25 ans, se trouvait attablé au « Café Jean-Pierre », tenu par M. Jean Deruyck, rue de Wervicq, lorsque survint un consommateur qui lui chercha querelle. Les deux hommes en vinrent aux mains et dans la lutte renversèrent tables, chaises et verres. A l'arrivée de la police, les deux hommes avaient pris la fuite.

AUDENARDE

RÉSULTAT D'UNE ADJUDICATION. — L'administration des Ponts-et-Chaussées a procédé à l'adjudication des travaux pour la reconstruction du Long-Pont à Audenarde. Le devis était de 79.565 fr. 25. Les prix offerts sont :

MM. F. Finet et A. Spierts, de Jambes (Namur, 69.895 fr. ; L. Dhuyvetter, de Cluysen-Verdonckt, 87.500 francs ; G. Diegerick, de Gand, 79.000 fr. ; J. Janssens, de Syngem, 78.037 francs. Les travaux devront être terminés en neuf mois.

HEYST-SUR-MER

L'ÉLECTION PARTIELLE de dimanche a donné comme résultat : M. le docteur Standaert, catholique, 470 voix ; M. Van Isacker, id., 422 ; M. Dupont, 46.

TOURNAI

EXPOSITION DE TRAVAUX MANUELS ET INDUSTRIELS. — L'Association « Tournai Industriel » travaille déjà à l'organisation de cette fête du travail à laquelle la Ville collaborera sans aucun doute, par une subvention. L'exposition aura lieu à la Halle aux draps. L'emplacement, les tables, les tréteaux seront fournis gratuitement. Les exposants qui auront besoin d'une installation spéciale, devront le faire à leurs frais. L'exposition est tournaisienne ; les Tournaisiens travaillant au dehors et les étrangers travaillant pour des ateliers de Tournai y seront également admis. Les objets exposés doivent être l'œuvre personnelle de l'exposant. Celui-ci, en cas de collaboration, indiquera la partie qui est son œuvre. L'exposition comportera deux catégories : une avec concours et une sans concours. Les récompenses consisteront en médailles d'or, d'argent et de bronze, de diplômes et de primes en argent. Les adhésions doivent parvenir au Comité (Président, M. Vandewalle ; secrétaire, M. Dupré de Courtray), avant le 1er juin 1904. Les objets seront déposés pour le 25 août. L'exposition sera ouverte le 7 septembre et durera une quinzaine de jours.

ECOLE SAINT-LUC. — M. Gevaert, le distingué directeur du *Bulletin des métiers d'art*, à Bruxelles, a donné lundi soir, à l'Ecole Saint-Luc, une conférence fort intéressante sur les Métiers d'art. Il a développé avec bonheur les différents principes qui caractérisent l'art vrai : le souci du milieu où l'œuvre se produira, la destination à laquelle elle est affectée, la connaissance des matériaux nécessaires à sa bonne exécution.

De magnifiques projections lumineuses ont agrémenté cette causerie, une des plus belles qui aient été données à l'Ecole Saint-Luc de Tournai.

CERCLE SAINT-JOSEPH. — Brillant succès pour la soirée dramatique et musicale offerte aux membres, dimanche, par la section dramatique de l'Association des Anciens Elèves des Frères. *Le Revenant et Moi*, ont été admirablement interprétés. MM. Lemaire, pianiste, et Depot, chanteur comique, ont rempli les intermèdes avec un brio et un talent fort applaudis.

COLOMBOPHILIE. — La société « Le Pigeon Prince », rue Morelle, a organisé, dimanche, un exposition-concours qui a fort bien réussi. En voici les résultats : Mâles : 1er prix, Bellay, Sels, Quanonne, De Lil et Gorin. — Femelles : 1er prix, Bocquet, Sels, Gorin, De Lil, Gorin. Prix d'honneur : Mâle, M. Gorin (mâle bariolé) ; femelle : M. Fernand Bocquet (femelle bleue) ; pour le plus beau résultat : M. D. Sels.

JETTE-SAINT-PIERRE

ASSASSINAT D'UN ENFANT. — Des ouvriers maçons se rendant au travail ont trouvé lundi matin, près du parc Elisabeth, territoire de Jette-Saint-Pierre, au plateau de Koelkelberg, le cadavre d'un enfant du sexe masculin, enveloppé dans de la toile blanche. Un médecin d'avant examiné, a déclaré que la petite victime était âgée de quatre à cinq semaines et qu'elle avait été étranglée. Le Parquet a été prévenu.

ATELIER TECHNIQUE ROUBAISIEN

Téléphone 52

Fabrication, réparation et remise à neuf de :

Dévidoirs, Romaines, Torsiomètres, Dynamomètres, Balances de proportion. Appareils à examiner la régularité des fils.

Manomètres. Indicateurs du vide. Indicateurs magnétiques. Tachymètres. Compteurs de tours.

Pyromètres. Thermomètres industriels.

Appareils enregistreurs. Mathématiques. Compas.

Instruments d'arpentage. Géodésie.

Instruments et appareils d'optique. Physique. Chimie. Photographie. Electricité médicale, etc.

Installation complète et fournitures générales de laboratoires industriels et scientifiques. Balances de précision. Microscopes. Etuves. Lampes et Réchauds à gaz, alcool, pétrole, essence, etc.

Supports. Verrerie ordinaire et graduée.

Porcelaines. Thermométrie, aréométrie, etc.

PAUL GOUVERNEUR & Cie

37, rue du Collège, 37, ROUBAIX

LILLE, 28 décembre.

Les trois jours de congé que notre marché vient de s'octroyer semblent l'avoir mis de bonne humeur. Les clients habituels de la Bourse rentrant sous une impression meilleure, et les cours s'en ressentent favorablement. Ce n'est pas que l'animation soit bien grande, mais ce n'est plus la stagnation des précédentes séances.

Aniche, Bully, Bruay, Courrières, Crespin, Douchy, Lens, Ligny, Marles 70 p. 100, le cinquième Meurchin et Ostricourt gagnent tous quelques fractions et restent demandés.

De légères moins-values sont enregistrées, au contraire, sur Anzin, Clarence, Dourges, Liévin et Meurchin entier.

Parmi les autres valeurs, Carvin, Escarpelle, Flines, Marles 30 p. 100 et Vicoigne ne subissent aucun changement.

La clôture est calme avec une bonne nuance de fermeté.

BANQUE V. BRASSART,

Lille, 9, rue Nationale.

Succursale de Roubaix : 5, rue de la Gare.

La Maison se charge spécialement de l'exécution des ORDRES DE BOURSE au tarif officiel.

BRUXELLES, 28 décembre.

Marché très peu actif, mais ferme. Brésil 77 3/8, Extérieure 88 3/16, Saragosse 321, Nord d'Espagne 191 ½, Métropolitain 502 ½, Parisienne 221 1/4, Russe-Française 159 ½, Lots du Congo 83 ½, Turc 88 7/16, Banque Ottomane 600, Lots turcs 132 1/4, Rio 1.253, Nitrates 190 ½.

Marché du Comptant très calme. Malgré l'annonce des dividendes peu fastueux accordés aux titres du Chemin de fer du Congo, l'ordinaire se tient encore à 1.135 et la part de fondateur à 2.300.

Banques peu animées : Banque Nationale 4.180, Caisse de Reports 986.25, part de réserve Société Générale 2.875, cap. Outremer 222.50, dividende 35.

Tramways très fermes : cap. Anvers 145.25, dividende Bruxellois 427, Economiques 410, Lille 290.

Valeurs sidérurgiques assez soutenues : Ateliers de la Meuse 1.185, cap. Baume et Marpent 930, Marcinelle-Couillet 212.50, Providence 1.975.

Ougrée faible à 1.225, et Cockerill à 1.650. Charbonnages soutenus : Amercœur 2.137.50, Grande-Machine à feu à 3.040, Horloz à 1.460, Mariemont 2.142.50, Noël-Sart-Culpart 1.440, Réunis de Charleroi 1.335, Wérister 1.827.50. Titres du zinc résistants : Austro-Belge 335, Vieille-Montagne 687.50.

Aux étrangères, Dyle et Bacalan reste en change à 512.25, Parts Parisiennes 133, Dniéprovienne 1.607.50.

LA VIE SPORTIVE

Football

CHAMPIONNATS DU NORD. — Dans un match de championnat (2e série), l'équipe 1 de l'Iris-Olympique Roubaisien a été battue dimanche, malgré une belle défense, par l'équipe 2 de l'Olympique Lillois, par un but à zéro. Cette partie a été parfaitement arbitrée par M. F. Delannoy, de l'I.O.R.

Dans le compte-rendu du match des équipes premières de l'U.S.I. et du S.C.T., nous avons dit, lundi matin, combien nous déplorions la façon de jouer de l'équipe du Sporting qui pouvait et devait faire mieux. Nous avons, à ce sujet, reçu, lundi, une lettre d'un aimable sociétaire du S.C.T., qui nous apprend que « les faits regrettables qui se sont produits sont dus à un changement apporté dans la défense du S.C.T, qui s'est fait sans l'assentiment et contre la volonté du capitaine, M. Léon Dassonville. Dans le but de « mettre des goals », un « back » est passé « avant », faisant ainsi le but sans défense et provoquant le découragement du gardien de but. Ce dernier a toutefois montré que, lorsqu'il le voulait, il savait être à la hauteur de sa tâche et les nombreux « shoots » arrêtés par lui, à la fin du match, surtout, en font foi... C'est en résumé une question d'indiscipline d'un côté et de mécontentement de l'autre qui a causé ce résultat tout à fait inprévu, de douze buts à zéro. »

Nous enregistrons très volontiers ces explications et exprimons de nouveau l'espoir que ces faits ne se produiront plus et que l'équipe du S.C.T., — qui, nous l'avons dit, s'était fait précédemment beaucoup mieux apprécier, — aura à cœur de se réhabiliter brillamment....

RACING-CLUB DE ROUBAIX. — Demain mercredi, à neuf heures, réunion obligatoire pour la section de football, à l'Hôtel Ferraille. Tous les équipiers premiers sont instamment priés d'être présents.

STADE ROUBAISIEN. — Dimanche matin, une équipe composée d'équipiers 2 et 3 du S.R. et la seconde équipe du Football-Club Mouscronnois ont joué un match amical qui s'est terminé à l'avantage du S.R. par six buts à un au F.C.M. qui s'est très bien défendu.

CHALLENGE INTERNATIONAL DU NORD. — Nous avons publié les résultats des deux premières rencontres éliminatoires qui ont eu lieu à Paris, pour le Challenge International du Nord. Voici celles qui auront lieu prochainement en Belgique :

Le Club Sportif Verviétois rencontrera Beerschot ; — L'Olympia matchera l'Antwerp sur le terrain de l'Union Saint-Gilloise ; — A Bruxelles, sur le terrain du Racing, le Daring jouera contre l'Union Saint-Gilloise ; — Le Cercle Sportif Brugeois et le Football-Club Courtraisien seront aux prises sur le terr